



LA CASE

1, rue Jean Bullant
95400 VILLIERS-LE-BEL

Siret : 413 633 108 00027 / Code APE : 9499Z

COMPTES ANNUELS
du 1-1-2025 au 31-12-2025

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
Immobilisations incorporelles	1
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations financières	1
Stocks en cours	1
PASSIF	2
Fonds associatifs et réserves	2
Dettes	2
Engagements reçus	2
Engagements donnés	2
Compte de résultat	3
Produits d'exploitation	3
Charges d'exploitation	3
Produits financiers	3
Charges financières	4
Produits exceptionnels	4
Charges exceptionnelles	4
Evaluation des contributions volontaires en nature	4
Annexes aux comptes annuels	5
PREAMBULE	5
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	6
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	10
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	13
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	15
AUTRES INFORMATIONS	16
ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
Bilan détaillé	17
ACTIF	17
Immobilisations incorporelles	17
Immobilisations corporelles	17
Immobilisations financières	17
Stocks en cours	17
PASSIF	18
Fonds associatifs et réserves	18
Dettes	18
Engagements reçus	18
Engagements donnés	18
Compte de résultat détaillé	19
Produits d'exploitation	19
Charges d'exploitation	20
Produits financiers	21
Charges financières	21
Produits exceptionnels	21
Charges exceptionnelles	21
Evaluation des contributions volontaires en nature	22
Soldes intermédiaires de gestion	23
Soldes intermédiaires de gestion	23

Présenté en Euros

A C T I F		Exercice clos le 31-12-2025 (12 mois)	Exercice précédent 31-12-2024 (12 mois)	Écart N / N-1	
Frais d'établissement					
TOTAL I					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles		30 145,24	13 261,64	16 883,60	9 975,91
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					6 907,69
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		152,50		152,50	152,50
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISE II		30 297,74	13 261,64	17 036,10	10 128,41
Variation					6 907,69
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		2 605,24		2 605,24	2 823,12
Créances					
Créances clients et comptes rattachés		33 051,00		33 051,00	9 450,00
Créances reçues par legs ou donations					23 601,00
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres		90 130,16		90 130,16	61 701,42
Charges constatées d'avance		1 698,38		1 698,38	207,73
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		133 210,68		133 210,68	176 278,79
TOTAL ACTIF CIRCULANT III		260 695,46		260 695,46	250 461,06
Variation					10 234,40
Frais d'émission des emprunts					
TOTAL IV					
Primes de remboursement des emprunts					
TOTAL V					
Ecart de conversion actif					
TOTAL VI					
TOTAL ACTIF GENERAL		290 993,20	13 261,64	277 731,56	260 589,47
Variation					17 142,09

Présenté en Euros

P A S S I F	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation
	31-12-2025 (12 mois)	31-12-2024 (12 mois)	
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves	148 546,50	123 872,12	24 674,38
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	148 546,50	123 872,12	24 674,38
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 876,68	24 674,38	-41 551,06
Situation nette (Sous-total)	131 669,82	148 546,50	-16 876,68
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL FONDS PROPRES I	131 669,82	148 546,50	-16 876,68
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	25 010,00	30 760,00	-5 750,00
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES II	25 010,00	30 760,00	-5 750,00
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	16 229,94	11 529,77	4 700,17
TOTAL PROVISIONS III	16 229,94	11 529,77	4 700,17
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76,59	90,29	-13,70
Emprunts et dettes financières divers			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 439,88	7 507,81	-67,93
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	27 970,99	22 331,25	5 639,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	9 020,00	3 914,85	5 105,15
Produits constatés d'avance	60 314,34	35 909,00	24 405,34
TOTAL DETTES IV	104 821,80	69 753,20	35 068,60
Ecarts de conversion passif			
TOTAL V			
TOTAL PASSIF GENERAL	277 731,56	260 589,47	17 142,09

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31-12-2025 (12 mois)	Exercice précédent 31-12-2024 (12 mois)	Écart N / N-1	
		Total	Total	Variation	%
Produits d'exploitation					
Cotisations		440,00	385,00	55,00	14,29%
Ventes de biens et services		77 512,38	64 012,18	13 500,20	21,09%
Ventes de biens		176,83	45,00	131,83	292,96%
dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de services		77 335,55	63 967,18	13 368,37	20,90%
dont parrainages					
Production stockée					
Production immobilisée					
Produits de tiers financeurs		231 641,95	332 224,69	-100 582,74	-30,28%
Concours publics et subventions d'exploitation		197 817,80	272 784,69	-74 966,89	-27,48%
Versements des fondateurs ou consommation de dotation consommptible					
Ressources liées à la générosité du public		2 024,15	40,00	1 984,15	NS
Dons manuels		2 024,15	40,00	1 984,15	NS
Mécénat					
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières		31 800,00	59 400,00	-27 600,00	-46,46%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 463,57	-6 463,57	-100,00%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Utilisations des fonds dédiés		5 750,00		5 750,00	
Autres produits		3,13	0,69	2,44	353,62%
Total des produits d'exploitation I		315 347,46	403 086,13	-87 738,67	-21,77%
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises et matières premières		580,27	7,50	572,77	NS
Variation de stocks de marchandises et matières premières					
Autres achats et charges externes		54 866,54	54 084,46	782,08	1,45%
Impôts, taxes et versements assimilés		3 889,19	3 326,42	562,77	16,92%
Salaires et traitements		192 072,40	181 043,55	11 028,85	6,09%
Cotisations sociales		51 528,51	40 408,85	11 119,66	27,52%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 227,24	2 413,78	1 813,46	75,13%
Dotations aux provisions		4 700,17	11 529,77	-6 829,60	-59,23%
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Reports en fonds dédiés			30 760,00	-30 760,00	-100,00%
Aides financières		22 100,00	57 400,00	-35 300,00	-61,50%
Autres charges		1,66	231,97	-230,31	-99,28%
Total des charges d'exploitation II		333 965,98	381 206,30	-47 240,32	-12,39%
Résultat d'exploitation I - II		-18 618,52	21 879,83	-40 498,35	-185,09%
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 741,84	2 349,51	-607,67	-25,86%
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits des immobilisations financières cédées					
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers III		1 741,84	2 349,51	-607,67	-25,86%

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Écart N / N-1	
	31-12-2025	31-12-2024		
	(12 mois)	(12 mois)		

	Total	Total	Variation	%
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières IV				

Résultat financier III - IV	1 741,84	2 349,51	-607,67	-25,86%
------------------------------------	-----------------	-----------------	----------------	----------------

Résultat courant avant impôt I - II + III - IV	-16 876,68	24 229,34	-41 106,02	-169,65%
---	-------------------	------------------	-------------------	-----------------

Produits exceptionnels V		500,00	-500,00	-100,00%
Charges exceptionnelles VI		54,96	-54,96	-100,00%
Résultat exceptionnel V - VI		445,04	-445,04	-100,00%

Participation des salariés aux résultats VII				
Impôts sur les sociétés VIII				

TOTAL DES PRODUITS I + III + V	317 089,30	405 935,64	-88 846,34	-21,89%
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI + VII + VIII	333 965,98	381 261,26	-47 295,28	-12,40%
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 876,68	24 674,38	-41 551,06	-168,40%

Contributions volontaires en nature				
PRODUITS				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	34 744,00	32 694,00	2 050,00	6,27%
. Bénévolat	39 520,00	17 000,00	22 520,00	132,47%
Total	74 264,00	49 694,00	24 570,00	49,44%
Charges des contributions volontaires en nature				
CHARGES				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations en nature	34 744,00	32 694,00	2 050,00	6,27%
. Personnel bénévole	21 520,00	17 000,00	4 520,00	26,59%
Total	56 264,00	49 694,00	6 570,00	13,22%

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

OBJET SOCIAL :

La Case est une association d'éducation populaire fondée en 1989. Elle contribue à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECI) et à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) via des animations, des formations et des événements auprès de publics variés (scolaires et périscolaires, militants associatifs, élus, volontaires, habitants du quartier,...). L'association possède également un centre de ressources et d'informations accessible au public afin de contribuer à la diffusion des connaissances et savoir-faire pédagogiques sur la solidarité internationale et le développement durable.

La Case a pour objectif la prise de conscience du public, toutes générations confondues, afin qu'un changement des mentalités et des comportements de chacun s'opère pour contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable : « Informer et éduquer pour construire un monde solidaire ».

Pour cela, La Case :

- Sensibilise différents publics aux enjeux majeurs de notre société,
- Œuvre à une meilleure compréhension entre les populations, en mettant en évidence ce qui nous rassemble tout en acceptant nos différences,
- Promeut et accompagne des échanges interculturels et intergénérationnels sur des thématiques de développement durable et de solidarité internationale,
- Donne l'envie et les moyens d'agir concrètement en présentant des initiatives et des alternatives durables.

Ayant son siège à Villiers-le-Bel depuis 1991, La Case intervient majoritairement auprès de publics issus de Quartiers Politiques de la Ville (QPV).

L'exercice social clos le 31-12-2025 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31-12-2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 277 731,56 €.

Le résultat net comptable est une déficit de -16 876,68 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le mercredi 8 avril 2026 par le conseil d'administration.

Annexes aux comptes annuels (suite)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les évènements survenus en 2025 sont très différents de l'année 2024 :

- Une baisse significative des charges et des produits par rapport à l'exercice 2024. Cette évolution est la conséquence du contexte budgétaire difficile de l'État.
- Une baisse notable du volume global des subventions malgré le développement de nouveaux projets.
- L'embauche de deux chargées d'animation et projets en EEDD pour remplacer deux salariées parties (6 ETP sur l'année 2025).
- Un contexte national dégradé pour le milieu associatif en général.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'association a arrêté les comptes de l'exercice au 31 décembre 2025. En 2026, l'évènement principal à signaler est la persistance du manque de lisibilité sur le maintien des subventions publiques et des prestations des partenaires publics dans un contexte budgétaire dégradé pour le milieu associatif.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence,

Conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au règlement de l'ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023, adopté en coordination avec le règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2023, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du Code de commerce.

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1., 2., 3. et 4.. Si les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles, l'impact sur les principaux ratios est présenté au 5..

Nous vous présentons les impacts significatifs de ces reclassements pour l'association La Case dans la note ci-dessous :

1. Impact sur le bilan Actif

Les charges constatées d'avance sont désormais présentées dans la rubrique créances de l'actif circulant et non plus en compte de régularisation. Pour cet exercice, elles sont de 1 698,38€.

Annexes aux comptes annuels (suite)

2. Impact sur le bilan Passif

Pas d'impact pour l'association La Case.

3. Impact sur le Compte de Résultat

• Suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 6 463,57 €.

Au 31 décembre 2025, ces mêmes opérations seraient inscrites soit dans le poste « Autres produits » pour un montant de 3,13 € soit dans les charges d'exploitation au poste « Salaires et traitements » pour un montant de -3 336,90 €.

Ci-dessous la correspondance entre les comptes concernés au 31 décembre 2025 :

Nouveau plan comptable 2025		Montant	Ancien plan comptable 2024		Montant
758 000	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	3,13	791 000	TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	389,22
649 000	REMBOURSEMENT FRAIS FORMATION	-3 336,90	791 010	TRANSFERT FRAIS FORMATION	6 074,35
Total		-3 333,77	Total		6 463,57

• Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Au 31 décembre 2025, les charges exceptionnelles sur opérations de gestion, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges » pour 1,66 €.

Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Charges exceptionnelles » pour 54,96 €.

Ci-dessous la correspondance entre les comptes concernés au 31 décembre 2025 :

Nouveau plan comptable 2025		Montant	Ancien plan comptable 2024		Montant
658 000	CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	1,66	671 800	CHARGES EXCEPT. / OPERATIONS GESTION	54,96
Total		1,66	Total		54,96

• Produits exceptionnels sur opérations de gestion

Au 31 décembre 2025, les produits exceptionnels sur opérations de gestion, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres produits » pour 3,13 €.

Au 31 décembre 2024, ils figurent en « Produits exceptionnels » pour 500,00 €.

Ci-dessous la correspondance entre les comptes concernés au 31 décembre 2025 :

Nouveau plan comptable 2025		Montant	Ancien plan comptable 2024		Montant
758 000	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	3,13	771 800	PRODUITS EXCEPT. / OPERATIONS GESTION	500,00
Total		3,13	Total		500,00

4. Sans impact sur le Compte de Résultat

La mise en application du nouveau règlement comptable conduit à modifier le numéro de compte des subventions versées par l'association de l'exercice clos au 31 décembre 2025 dans le poste « Aides financières » avec la racine « 657 », sans incidence sur le résultat.

Ci-dessous la correspondance entre les comptes concernés au 31 décembre 2025 :

Nouveau plan comptable 2025		Montant	Ancien plan comptable 2024		Montant
657 100	AIDES FINANCIERES OCTROYEES	22 100,00	657 000	SUBV. VERSEES PAR L'ASSOCIATION	57 400,00
Total		22 100,00	Total		57 400,00

Annexes aux comptes annuels (suite)

La mise en application du nouveau règlement comptable conduit à numéroté les comptes des subventions d'exploitation de l'exercice clos au 31 décembre 2025 dans le poste « Concours publics et subventions d'exploitation » avec la racine « 741 », sans incidence sur le résultat.

Ci-dessous la correspondance entre les comptes concernés au 31 décembre 2025 :

Nouveau plan comptable 2025		Montant	Ancien plan comptable 2024		Montant
741 101	SUBVENTIONS ETAT DILCRAH	2 700,00	741 125	SUBVENTIONS ETAT DILCRAH	5 000,00
741 102	SUBVENTIONS ETAT DRAJES	0,00	741 220	SUBVENTIONS DRAJES	8 000,00
741 103	SUBVENTIONS ETAT DRDFE	0,00	741 124	SUBVENTIONS DRDFE	5 000,00
741 104	SUBVENTIONS ETAT DRIEAT	5 000,00			
741 105	SUBVENTIONS ETAT FIPD	5 500,00	741 642	SUBVENTIONS ETAT FIPD	6 000,00
741 106	SUBVENTIONS ETAT SJDES PREFECTURE	10 000,00	741 120	SUBVENTIONS ETAT SJDES PREFECTURE	17 500,00
741 121	SUBVENTIONS ETAT ANCT	22 980,00	741 121	SUBVENTIONS ETAT ANCT	22 500,00
741 122	SUBVENTIONS ETAT ANCT QUARTIER ETE	3 000,00	741 122	SUBVENTIONS ETAT ANCT QUARTIER ETE	9 000,00
741 123	SUBVENTIONS ETAT CITE EDUCATIVE	25 765,00	741 123	SUBVENTIONS ETAT CITE EDUCATIVE	19 233,00
741 200	SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL IDF	0,00	742 100	SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL IDF	43 483,00
741 300	SUBVENTIONS CONSEILS DEPARTEMENTAUX	14 413,00	743 100	SUBVENTIONS CONSEILS DEPARTEMENTAUX	5 690,00
741 401	SUBVENTIONS VILLE COMM AGGLO RPDF	12 775,00	741 450	SUBVENTIONS COMM AGGLO RPDF	25 000,00
741 420	SUBVENTIONS VILLE VILLIERS-LE-BEL	14 666,66	741 410	SUBVENTIONS VILLE VILLIERS-LE-BEL	11 900,00
741 421	SUBVENTIONS VILLE SARCELLES	6 614,00	741 420	SUBVENTIONS VILLE SARCELLES	3 900,00
741 424	SUBVENTIONS VILLE GOUSSAINVILLE	1 000,00			
741 500	SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PUBLICS	27 120,00	746 100	SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PUBLICS	11 325,00
741 500	DONT FONJEP ISI = 0,00 EUROS		741 141	SUBVENTIONS FONJEP ISI	4 000,00
741 500	DONT AESN CLASSES EAU = 15 120,00 EUROS		741 640	SUBVENTIONS AESN CLASSES EAU	21 840,00
741 500	DONT SIGIDURS = 3 000,00 EUROS		741 680	SUBVENTIONS SIGIDURS	10 000,00
741 600	SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PRIVES	14 955,00	747 100	SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PRIVES	3 355,00
741 600	DONT RITIMO AFD = 500,00 EUROS		741 180	SUBVENTIONS RITIMO AFD	3 400,00
741 700	SUBVENTIONS AIDES FONJEP	23 560,00	741 140	SUBVENTIONS FONJEP	24 157,00
741 800	SUBVENTIONS AIDES EMPLOI FRANC	4 890,71	741 170	SUBVENTIONS POLE EMPLOI FRANC	4 774,59
741 850	SUBVENTIONS AIDES SCV	683,33	741 160	SUBVENTIONS ASP SERVICE CIVIQUE	913,33
741 900	SUBVENTIONS AIDES CUI	2 195,10	741 150	SUBVENTIONS ASP CUI	6 813,77
Total		197 817,80	Total		272 784,69

5. Présentation des principaux ratios retraités de l'exercice 2024

L'application du nouveau règlement dès l'exercice 2024 aurait eu pour conséquence de modifier les ratios suivants :

Montants 2024	Nouveau	Ancien
Produits d'exploitation	397 122,56	403 086,13
Charges d'exploitation	374 797,69	381 206,30
Résultat d'exploitation	22 324,87	21 879,83
Résultat courant avant IS	24 674,38	24 229,34

Montants 2024	Nouveau	Ancien
Produits exceptionnels	0,00	500,00
Charges exceptionnelles	0,00	54,96
Résultat exceptionnel	0,00	445,04
Impôts sur les sociétés	0,00	0,00
Résultat net	24 674,38	24 674,38

Dérogations aux principes comptables :

Néant.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Principales méthodes comptables utilisées :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entité, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Concessions et droits similaires : de 3 ans à 5 ans *
- Matériels pédagogiques : 3 ans *
- Installations et agencements divers : de 5 ans à 10 ans *
- Matériels de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : de 5 à 10 ans

* Exception faite de l'amortissement sur les investissements acquis en 2019 et 2020 amortis en totalité sur l'exercice

La règle du prorata temporis est appliquée en fonction de la date de mise en service.

Les mises au rebut ont été déterminées sur la base d'un inventaire physique.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à l'arrêté des comptes. Elles sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Au 31-12-2025, le solde de provisions est de :

- Provision engagement retraite : 16 229,94 €

Les hypothèses retenues pour déterminer la provision pour indemnité de départ à la retraite sont les suivantes :

- Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires retenue est de 1,00% : constant pour les catégories Cadres et Non Cadres.

- Paramètres sociaux

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans pour les catégories Cadres et Non Cadres.

L'indemnité à verser est l'indemnité théorique que l'employeur devra verser au moment du départ à la retraite ou de la mise à la retraite de chacun de ses salariés. Cette indemnité est le produit du montant du salaire perçu par les droits prévus selon son ancienneté (salaire et ancienneté au moment du départ en retraite).

Le taux de charges sociales patronales est individualisé pour chaque salarié, tant pour les catégories Cadres que Non Cadres.

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2025.

Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés permanents.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 30 297,74 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	369,56		369,56	
Immobilisations corporelles	19 010,31	11 134,93		30 145,24
Immobilisations financières	152,50			152,50
TOTAL	19 532,37	11 134,93	369,56	30 297,74

Amortissements et provisions d'actif = 13 261,64 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	369,56		369,56	
Immobilisations corporelles	9 034,40	4 227,24		13 261,64
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 403,96	4 227,24	369,56	13 261,64

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
LOGICIELS				De 3 à 5 ans *
MATERIELS ACTIVITE	2 632,12	1 607,93	1 024,19	De 3 à 5 ans *
INSTALL. AGENC. AMENAG. DIVERS	6 138,20	542,21	5 595,99	De 5 à 10 ans *
MATERIELS BUREAU & INFORMATIQUE	17 815,53	9 762,66	8 052,87	De 3 à 5 ans
MOBILIER	3 559,39	1 348,84	2 210,55	De 5 à 10 ans
TOTAL	30 145,24	13 261,64	16 883,60	

* Exception faite de l'amortissement sur les investissements acquis en 2019 et 2020 amortis en totalité sur l'exercice

Etat des créances = 127 637,28 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	152,50		152,50
Actif circulant & charges constatées d'avance *	127 484,78	127 484,78	
TOTAL	127 637,28	127 484,78	152,50

* L'actif circulant est présenté hors dépréciation et hors trésorerie.

Provisions pour dépréciation = 0,00 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes de bilan = 9 888,35 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	6 280,00
Autres créances	3 608,35
Disponibilités	
TOTAL	9 888,35

Charges constatées d'avance = 1 698,38 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres = 131 669,82 €

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droits de reprise					
Fonds propres avec droits de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	123 872,12		24 674,38		148 546,50
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	24 674,38	-24 674,38		-16 876,68	-16 876,68
Situation nette	148 546,50	-24 674,38	24 674,38	-16 876,68	131 669,82
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	148 546,50	-24 674,38	24 674,38	-16 876,68	131 669,82

Provisions = 16 229,94 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	11 529,77	4 822,27		122,10	16 229,94
TOTAL	11 529,77	4 822,27		122,10	16 229,94

Etat des dettes = 104 821,80 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	76,59	76,59		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 439,88	7 439,88		
Dettes fiscales & sociales	27 970,99	27 970,99		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 020,00	9 020,00		
Produits constatés d'avance	60 314,34	60 314,34		
TOTAL	104 821,80	104 821,80		

Charges à payer par postes de bilan = 23 317,19 €

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	76,59
Emprunts & dettes financières diverses	
Fournisseurs	4 256,01
Dettes fiscales & sociales	12 064,59
Autres dettes	6 920,00
TOTAL	23 317,19

Produits constatés d'avance = 60 314,34 €

Les produits constatés d'avance (PCA) ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un ou deux exercices ultérieurs.

Le calcul des produits constatés d'avance (PCA) concernant les prestations de formation à cheval sur deux exercices n'est pas fait au prorata temporis mais en fonction du niveau d'avancement des travaux et des dépenses engagées par l'association.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds dédiés = 25 010,00 €

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice		Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursemen ts		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			compte	compte	compte	compte	compte	compte
	Année	Montant	689 400	789 400	789 400	194 000	194 000	194 000
Subventions d'exploitation								
CRIDF : Reconquête Biodiversité Investissement	2024	25 760,00		750,00			25 010,00	
CRIDF : Reconquête Biodiversité Fonctionnement	2024	5 000,00		5 000,00				
TOTAL		30 760,00		5 750,00			25 010,00	

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 77 512,38 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant	Taux
Ventes de marchandises	176,83	0,23%
Prestations de services	76 581,00	98,80%
Ventes de produits intermédiaires		
Produits des activités annexes	754,55	0,97%
TOTAL	77 512,38	100,00 %

Concours publics et subventions d'exploitation = 197 817,80 €

Financiers	Conventions	Montant	Taux
Subventions État		106 274,14	53,72%
DILCRAH	Projet Éducation dans les lycées contre le racisme - ODD à l'École	2 700,00	1,36%
DRIEAT	Projets Campagne citoyenne - ALIM - FESTI	5 000,00	2,53%
FIPD	Projets EMI Restons Connectés - Objectif Monde - Rallye	5 500,00	2,78%
SDJES PREFECTURE	Projets Éducation aux médias et à l'information - ASSI - BIO - DDS - Rallye	10 000,00	5,06%
ANCT	Projets ASSI - BIO - DDS - EGAL - EMI - ODD	22 980,00	11,62%
QUARTIERS ÉTÉ	Projet Vacances des Petits Curieux	3 000,00	1,52%
CITÉ ÉDUCATIVE	Projets ODD à l'école - Objectif Monde – Rallye	25 765,00	13,02%
FONJEP	Aides sur salaires	23 560,00	11,91%
EMPLOI FRANC	Aides sur salaires	4 890,71	2,47%
SERVICE CIVIQUE	Aides sur salaires	683,33	0,35%
ASP CUI	Aides sur salaires	2 195,10	1,11%
Subventions départements		14 413,00	7,29%
Conseil Départemental 93	Projet AGIR - Objectif Monde	3 333,00	1,68%
Conseil Départemental 93	Projet Éducation dans les collèges - ODD à l'École	4 000,00	2,02%
Conseil Départemental 93	Projet Festival des Solidarités IDF - FESTI	5 000,00	2,53%
Conseil Départemental 93	Projet Jeunesse contre le Racisme - ODD à l'École	1 500,00	0,76%
Conseil Départemental 95	Subvention de fonctionnement	580,00	0,29%
Subventions communes		35 055,66	17,72%
CARPDF	Projets ESS et Numixs- Fonctionnement - Biodiversité - Restons Connectés	12 775,00	6,46%
VILLIERS-LE-BEL	Projets Biodiversité - ODD à l'école - Égalité - Restons Connectés - Objectif Monde - Rallye - Fonctionnement	14 666,66	7,41%
SARCELLES	Projets DDS - Égalité - Vacances des Petits Curieux - ODD - Objectif Monde Fonctionnement	6 614,00	3,34%
GOUSSAINVILLE	Projet Assiette de Demain	1 000,00	0,51%
Subventions établissements publics		27 120,00	13,71%
AGENCE DE L'EAU	Classes d'eau	15 120,00	7,64%
CAF 95	Projets ASSI - DDS - EGAL - EMI - Vacances des Petits Curieux	7 500,00	3,79%
SIAH	Projets Développement Durable Sarcelles - Rallye	1 500,00	0,76%
SIGIDURS	Projets Développement Durable Sarcelles - Rallye	3 000,00	1,52%
Subventions établissements privés		14 955,00	7,56%
CFSI	Projet Festival Alimenterre	10 000,00	5,06%
KURIOZ	Projet Rallye	2 855,00	1,44%
RITIMO	AFD Rétrocession	500,00	0,25%
VAL D'OISE HABITAT	Projet Développement Durable Sarcelles	1 600,00	0,81%
TOTAL		197 817,80	100,00 %

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Evaluation des contributions volontaires en nature

Pour l'année 2025, les contributions en nature évaluées à 74 264,00 € ont été affectées à différents projets.

Le bénévolat a été valorisé en fonction du temps passé sur la base de deux tarifs horaires chargés pour un total de 21 520,00 €.

Les prestations concernent des travaux dans le local de l'association intégralement payés par la mairie de Villiers-le-Bel pour un montant évalué à 18 000,00 €.

La mise à disposition de biens est valorisée pour un total de 34 744,00 €.

Contributions volontaires par projets	ADMIN	DDS	RALLYE	TOTAL
Personnel bénévole	5 000,00	4 520,00	12 000,00	21 520,00
Prestations	18 000,00			18 000,00
Mise à disposition locaux & matériels	15 744,00	4 750,00	14 250,00	34 744,00
TOTAL	38 744,00	9 270,00	26 250,00	74 264,00

Structure (ADMIN) :

Bénévolat des membres du CA : il est évalué à 200 heures valorisées à 25 € de l'heure soit 5 000 € pour l'année 2025. Il représente les heures consacrées par le conseil d'administration aux différents temps de l'association : conseil d'administration tous les deux mois, comité technique tous les mois avec les salariés, AG, forum des associations et participations à des événements de l'association.

Prestations : la mairie de Villiers-le-Bel a financé la remise aux normes de l'électricité dans le local de l'association ainsi que des travaux sur tous les sols. Ils seraient estimés à un montant de 18 000 € si l'association avait fait appel à une entreprise.

Mise à disposition gracieuse d'un local : l'association bénéficie depuis 1999 d'une convention de mise à disposition gracieuse d'un appartement de type F4 d'une superficie de 82 m² par la commune de Villiers-le-Bel. Ce local doit être affecté à l'activité de l'association (Centre de documentation avec accueil du public, animations pédagogiques sur l'éducation, sessions de formation et réunions de travail). Il est valorisé en 2025 au regard des prix du marché à hauteur de 15 744 € / an soit 16 € / m².

Projet Développement Durable à Sarcelles (DDS) :

Personnel bénévole : il est évalué à 210 heures valorisées à 12 € de l'heure soit 2 520 € pour l'année 2025. Il représente les heures consacrées par des bénévoles des écoles (Enseignants et parents d'élèves) mais aussi les agents de la ville des différents services en amont de l'évènement (Agenda 21, services techniques, communication, service scolaire et jeunesse).

Personnel bénévole technique : pour cet événement, la ville a également mis à disposition une équipe des services techniques pour le montage de l'évènement (Barnums, chaises, tables, ...). Cela représenterait un coût de 2 000 € si l'association avait fait appel à une entreprise.

Mise à disposition gracieuse d'un terrain et matériels : elle représente 4 750 € et comprend la mise à disposition d'un terrain public pour l'évènement et le prêt de matériels par les services techniques de la ville de Sarcelles (Barnums, tables, chaises) sur deux jours.

Projet Rallye des Solidarités (RALLYE) :

Personnel bénévole : il est évalué à 500 heures valorisées à 12 € de l'heure soit 6 000 € pour l'année 2025. Il représente les heures consacrées par des bénévoles des écoles (Enseignants et parents d'élèves) mais aussi les agents de la ville des différents services en amont de l'évènement (Agenda 21, services techniques, communication, service scolaire et jeunesse, ...).

Personnel bénévole : pour cet événement de trois jours, la ville a également mis à disposition une équipe des services techniques pour le montage de l'évènement (Barnums, chaises, tables, ...) ainsi que sa gestion technique (Son et maintenance). Cela représenterait un coût de 6 000 € si l'association avait fait appel à une entreprise.

Mise à disposition gracieuse de locaux, terrains, matériels ou installations : elle représente 14 250 € et comprend la mise à disposition de salles pour les animations et de terrains publics pour l'évènement ainsi que le prêt de matériels par les services techniques (Barnums, tables, chaises).

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 9 888,35 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
418 100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	6 280,00
TOTAL	6 280,00

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
468 700 PRODUITS A RECEVOIR	3 608,35
TOTAL	3 608,35

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
518 700 INTERETS COURUS A RECEVOIR	
TOTAL	

Charges constatées d'avance = 1 698,38 €

Charges constatées d'avance	Montant
486 000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 698,38
TOTAL	1 698,38

Charges à payer = 16 397,19 €

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	Montant
518 600 INTERETS COURUS A PAYER	76,59
TOTAL	76,59

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
408 100 FRS FACTURES NON PARVENUES	4 256,01
TOTAL	4 256,01

Dettes fiscales et sociales	Montant
428 200 PROVISIONS CONGES A PAYER	9 202,59
428 300 PROVISIONS SALAIRES A ETABLIR	
438 200 CHARGES SOCIALES / PROV CONGES A PAYER	2 862,00
438 300 CHARGES SOCIALES / PROV SALAIRES A ETABLIR	
TOTAL	12 064,59

Produits constatés d'avance = 60 314,34 €

Produits constatés d'avance	Montant
487 000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	60 314,34
TOTAL	60 314,34

Le calcul des produits constatés d'avance (PCA) concernant les prestations de formation à cheval sur deux exercices n'est pas fait au prorata temporis mais en fonction du niveau d'avancement des travaux et des dépenses engagées par l'association.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Les membres du bureau de l'association sont bénévoles. Ils ne perçoivent aucune rémunération.

Effectif au 31-12-2025

Catégories de salariés	Salariés	ETP
Cadres	2	2,00
Employés	4	4,00
TOTAL	6	6,00

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice 2025 s'élèvent à 1 960,00 € TTC (Article R 123-198 du Code de Commerce).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus

Néant.

Engagements donnés

Néant.

Présenté en Euros

A C T I F		Exercice clos le 31-12-2025 (12 mois)		Exercice précédent 31-12-2024 (12 mois)		Écart N / N-1	

Présenté en Euros

P A S S I F		Exercice clos le 31-12-2025 (12 mois)	Exercice précédent 31-12-2024 (12 mois)	Variation
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves		148 546,50	123 872,12	24 674,38
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres		148 546,50	123 872,12	24 674,38
106 880 RESERVES DIVERSES		148 546,50	123 872,12	24 674,38
Report à nouveau				
110 000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR				
Excédent ou déficit de l'exercice		-16 876,68	24 674,38	-41 551,06
Situation nette (Sous-total)		131 669,82	148 546,50	-16 876,68
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES I		131 669,82	148 546,50	-16 876,68
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés		25 010,00	30 760,00	-5 750,00
194 000 FONDS DEDIES / SUBV. FONCTIONNEMENT		25 010,00	30 760,00	-5 750,00
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES II		25 010,00	30 760,00	-5 750,00
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		16 229,94	11 529,77	4 700,17
152 100 PROVISIONS ENGAGEMENT RETRAITE		16 229,94	11 529,77	4 700,17
TOTAL PROVISIONS III		16 229,94	11 529,77	4 700,17
Dettes				
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		76,59	90,29	-13,70
518 600 INTERETS COURUS A PAYER		76,59	90,29	-13,70
Emprunts et dettes financières divers				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 439,88	7 507,81	-67,93
401 000 FOURNISSEURS		3 183,87	1 765,19	1 418,68
408 100 FRS FACTURES NON PARVENUES		4 256,01	5 742,62	-1 486,61
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales		27 970,99	22 331,25	5 639,74
426 000 NOTES DE FRAIS SALAIRES			52,15	-52,15
428 200 PROVISIONS CONGES A PAYER		9 202,59	5 876,49	3 326,10
431 000 URSSAF		6 367,00	6 056,00	311,00
437 200 HUMANIS PREVOYANCE		899,87	894,29	5,58
437 250 HARMONIE MUTUELLE		304,80	293,10	11,70
437 300 HUMANIS RETRAITE		5 056,73	4 477,86	578,87
437 500 UNIFORMATION		2 917,00	2 495,00	422,00
438 200 CHARGES SOCIALES / PROV CONGES A PAYER		2 862,00	1 910,36	951,64
442 100 ETAT PRELEVEMENTS A LA SOURCE		361,00	276,00	85,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		9 020,00	3 914,85	5 105,15
419 100 CLIENTS AVANCES & ACOMPTES RECUS		100,00		100,00
419 800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR		6 920,00	2 800,00	4 120,00
467 000 DEBITEURS & CREDITEURS DIVERS		2 000,00	1 114,85	885,15
Produits constatés d'avance		60 314,34	35 909,00	24 405,34
487 000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		60 314,34	35 909,00	24 405,34
TOTAL DETTES IV		104 821,80	69 753,20	35 068,60
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF GENERAL		277 731,56	260 589,47	17 142,09

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Écart N / N-1	
	31-12-2025 (12 mois)	31-12-2024 (12 mois)		
	Total	Total	Variation	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	440,00	385,00	55,00	14,29%
756 100 COTISATIONS MEMBRES	440,00	385,00	55,00	14,29%
Ventes de biens et services	77 512,38	64 012,18	13 500,20	21,09%
Ventes de biens	176,83	45,00	131,83	292,96%
707 000 VENTES MARCHANDISES	176,83	45,00	131,83	292,96%
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	77 335,55	63 967,18	13 368,37	20,90%
706 000 PRESTATIONS SERVICES	76 581,00	63 580,00	13 001,00	20,45%
708 000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	754,55	387,18	367,37	94,88%
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits de tiers financeurs	231 641,95	332 224,69	-100 582,74	-30,28%
Concours publics et subventions d'exploitation	197 817,80	272 784,69	-74 966,89	-27,48%
741 101 SUBVENTIONS ETAT DILCRAH	2 700,00		2 700,00	
741 104 SUBVENTIONS ETAT DRIEAT	5 000,00		5 000,00	
741 105 SUBVENTIONS ETAT FIPD	5 500,00		5 500,00	
741 106 SUBVENTIONS ETAT SJDES PREFECTURE	10 000,00		10 000,00	
741 120 SUBVENTIONS ETAT SJDES PREFECTURE		17 500,00	-17 500,00	-100,00%
741 121 SUBVENTIONS ETAT ANCT	22 980,00	22 500,00	480,00	2,13%
741 122 SUBVENTIONS ETAT ANCT QUARTIER ETE	3 000,00	9 000,00	-6 000,00	-66,67%
741 123 SUBVENTIONS ETAT CITE EDUCATIVE	25 765,00	19 233,00	6 532,00	33,96%
741 124 SUBVENTIONS DRDFE		5 000,00	-5 000,00	-100,00%
741 125 SUBVENTIONS ETAT DILCRAH		5 000,00	-5 000,00	-100,00%
741 140 SUBVENTIONS FONJEP		24 157,00	-24 157,00	-100,00%
741 141 SUBVENTIONS FONJEP ISI		4 000,00	-4 000,00	-100,00%
741 150 SUBVENTIONS ASP CUI		6 813,77	-6 813,77	-100,00%
741 160 SUBVENTIONS ASP SERVICE CIVIQUE		913,33	-913,33	-100,00%
741 170 SUBVENTIONS POLE EMPLOI FRANC		4 774,59	-4 774,59	-100,00%
741 180 SUBVENTIONS RITIMO AFD		3 400,00	-3 400,00	-100,00%
741 220 SUBVENTIONS DRAJES		8 000,00	-8 000,00	-100,00%
741 300 SUBVENTIONS CONSEILS DEPARTEMENTAUX	14 413,00		14 413,00	
741 401 SUBVENTIONS VILLE COMM AGGLO RPDF	12 775,00		12 775,00	
741 410 SUBVENTIONS VILLE VILLIERS-LE-BEL		11 900,00	-11 900,00	-100,00%
741 420 SUBVENTIONS VILLE VILLIERS-LE-BEL	14 666,66		14 666,66	
741 420 SUBVENTIONS VILLE SARCELLES		3 900,00	-3 900,00	-100,00%
741 421 SUBVENTIONS VILLE SARCELLES	6 614,00		6 614,00	
741 424 SUBVENTIONS VILLE GOUSSAINVILLE	1 000,00		1 000,00	
741 450 SUBVENTIONS COMM AGGLO RPDF		25 000,00	-25 000,00	-100,00%
741 500 SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PUBLICS	27 120,00		27 120,00	
741 600 SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PRIVES	14 955,00		14 955,00	
741 640 SUBVENTIONS AESN CLASSES EAU		21 840,00	-21 840,00	-100,00%
741 642 SUBVENTIONS ETAT FIPD		6 000,00	-6 000,00	-100,00%
741 680 SUBVENTIONS SIGIDURS		10 000,00	-10 000,00	-100,00%
741 700 SUBVENTIONS AIDES FONJEP	23 560,00		23 560,00	
741 800 SUBVENTIONS AIDES EMPLOI FRANC	4 890,71		4 890,71	
741 850 SUBVENTIONS AIDES SCV	683,33		683,33	
741 900 SUBVENTIONS AIDES CUI	2 195,10		2 195,10	
742 100 SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL IDF		43 483,00	-43 483,00	-100,00%
743 100 SUBVENTIONS CONSEILS DEPARTEMENTAUX		5 690,00	-5 690,00	-100,00%
746 100 SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PUBLICS		11 325,00	-11 325,00	-100,00%
747 100 SUBVENTIONS ETABLISSEMENTS PRIVES		3 355,00	-3 355,00	-100,00%
Versements des fondateurs ou consommation de dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	2 024,15	40,00	1 984,15	NS
Dons manuels	2 024,15	40,00	1 984,15	NS
754 000 DONS	2 024,15	40,00	1 984,15	NS
Mécénat				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	31 800,00	59 400,00	-27 600,00	-46,46%
755 000 CONTRIBUTIONS FINANCIERES	31 800,00	59 400,00	-27 600,00	-46,46%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		6 463,57	-6 463,57	-100,00%
791 000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION		389,22	-389,22	-100,00%
791 010 TRANSFERT FRAIS FORMATION		6 074,35	-6 074,35	-100,00%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	5 750,00		5 750,00	
789 400 REPRISE FONDS DEDIES / EXERCICES PREDESENTS	5 750,00		5 750,00	
Autres produits	3,13	0,69	2,44	353,62%
758 000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	3,13	0,69	2,44	353,62%
Total des produits d'exploitation (I)	315 347,46	403 086,13	-87 738,67	-21,77%

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Écart N / N-1	
	31-12-2025 (12 mois)	31-12-2024 (12 mois)		
	Total	Total	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats stockés de marchandises et matières premières	580,27	7,50	572,77	NS
607 000 ACHATS MARCHANDISES	580,27	7,50	572,77	NS
Autres achats et charges externes	54 866,54	54 084,46	782,08	1,45%
604 000 SOUS-TRAITANCE	1 532,42	1 800,00	-267,58	-14,87%
605 100 FOURNITURES ACTIVITES	3 142,30	5 919,44	-2 777,14	-46,92%
605 400 FRAIS MEDICAUX & PHARMACIE	2,27	158,00	-155,73	-98,56%
606 100 EAU, GAZ, ELECTRICITE	2 995,67	2 058,35	937,32	45,54%
606 300 FOURNITURES ENTRETIEN	388,38	256,08	132,30	51,66%
606 350 PETIT EQUIPEMENT	1 997,03	1 072,85	924,18	86,14%
606 400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	542,59	1 443,86	-901,27	-62,42%
606 510 OUVRAGES	1 477,99	1 114,68	363,31	32,59%
606 540 EXPOSITIONS & JEUX	601,74	657,55	-55,81	-8,49%
613 500 LOCATIONS MATERIELS	882,00		882,00	
613 550 LOCATIONS VEHICULES	30,58		30,58	
614 000 CHARGES LOCATIVES	643,92	628,08	15,84	2,52%
615 200 ENTR. & REPAR. BIENS IMMOBILIERS	1 436,46	1 112,22	324,24	29,15%
615 600 MAINTENANCES	3 257,25	3 581,06	-323,81	-9,04%
616 000 ASSURANCES	2 097,96	1 694,65	403,31	23,80%
618 100 DOCUMENTATION GENERALE	741,81	617,32	124,49	20,17%
618 500 COLLOQUES & SEMINAIRES	30,00		30,00	
622 600 HONORAIRES SUIVI ADMINISTRATIF	7 441,50	5 860,80	1 580,70	26,97%
622 610 HONORAIRES PAIE	3 431,78	2 912,64	519,14	17,82%
622 620 HONORAIRES CAC	1 960,00	1 908,00	52,00	2,73%
623 000 PUBLICATIONS & RELATIONS PUBLIQUES	3 714,94	3 023,05	691,89	22,89%
623 600 CATALOGUES & IMPRIMES	1 108,13	2 638,18	-1 530,05	-58,00%
623 800 POURBOIRES & DONS	65,90	300,00	-234,10	-78,03%
624 100 TRANSPORTS / ACHATS	50,00		50,00	
625 100 VOYAGES & DEPLACEMENTS	6 812,27	6 706,30	105,97	1,58%
625 600 MISSIONS	3 758,00	4 480,65	-722,65	-16,13%
625 700 RECEPTIONS	1 026,43	405,99	620,44	152,82%
626 000 TELECOMMUNICATIONS	2 379,58	2 324,71	54,87	2,36%
626 100 FRAIS POSTAUX	116,77	95,46	21,31	22,32%
627 000 SERVICES BANCAIRES BFCC	789,27	782,04	7,23	0,92%
628 100 COTISATIONS ORGANISMES	411,60	532,50	-120,90	-22,70%
Impôts, taxes et versements assimilés	3 889,19	3 326,42	562,77	16,92%
633 300 FPC & TAXE CDD 1%	3 889,19	3 326,42	562,77	16,92%
Salaires et traitements	192 072,40	181 043,55	11 028,85	6,09%
641 100 SALAIRES BRUTS	176 786,52	151 198,48	25 588,04	16,92%
641 200 PROVISION CONGES A PAYER	3 326,10	-222,32	3 548,42	NS
641 350 PRIMES DIVERSES		12 000,00	-12 000,00	-100,00%
641 440 INDEMNITES TELETRAVAIL	720,00	630,00	90,00	14,29%
641 450 INDEMNITES TRANSPORT	6 724,20	5 810,40	913,80	15,73%
641 470 INDEMNITES SERVICE CIVIQUE	780,98	1 101,92	-320,94	-29,13%
641 480 INDEMNITES STAGIAIRES	4 263,00	3 014,10	1 248,90	41,44%
641 490 INDEMNITES DEPART SALAIRES		1 557,82	-1 557,82	-100,00%
648 000 AUTRES CHARGES PERSONNEL	2 808,50	5 953,15	-3 144,65	-52,82%
649 000 REMBOURSEMENT FRAIS FORMATION	-3 336,90		-3 336,90	
Cotisations sociales	51 528,51	40 408,85	11 119,66	27,52%
645 100 COTISATIONS URSSAF	28 040,12	21 754,56	6 285,56	28,89%
645 200 COTISATIONS PREVOYANCE HUMANIS	2 242,84	1 819,92	422,92	23,24%
645 250 COTISATIONS MUTUELLE HARMONIE	1 798,32	1 758,60	39,72	2,26%
645 300 COTISATIONS RETRAITE HUMANIS	10 305,19	8 210,82	2 094,37	25,51%
645 400 COTISATIONS FRANCE TRAVAIL	7 542,40	6 466,04	1 076,36	16,65%
645 820 CHARGES SOC / PROV CONGES A PAYER	951,64	-141,09	1 092,73	-774,49%
647 500 MEDECINE TRAVAIL & PHARMACIE	648,00	540,00	108,00	20,00%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 227,24	2 413,78	1 813,46	75,13%
681 120 DOT. AMORT IMPOS CORPORELLES	4 227,24	2 413,78	1 813,46	75,13%
Dotations aux provisions	4 700,17	11 529,77	-6 829,60	-59,23%
681 500 DOT. PROV RISQUES & CHARGES EXPLOIT.	4 700,17	11 529,77	-6 829,60	-59,23%
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés		30 760,00	-30 760,00	-100,00%
689 400 ENGAGEM. A REALISER / FONDS DEDIES		30 760,00	-30 760,00	-100,00%
Aides financières	22 100,00	57 400,00	-35 300,00	-61,50%
657 000 SUBV. VERSEES PAR L'ASSOCIATION		57 400,00	-57 400,00	-100,00%
657 100 AIDES FINANCIERES OCTROYEES	22 100,00		22 100,00	
Autres charges	1,66	231,97	-230,31	-99,28%
654 000 PERTES / CREANCES IRRECOURVABLES		230,00	-230,00	-100,00%
658 000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	1,66	1,97	-0,31	-15,74%
Total des charges d'exploitation (II)	333 965,98	381 206,30	-47 240,32	-12,39%

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31-12-2025 (12 mois)	Exercice précédent 31-12-2024 (12 mois)	Écart N / N-1	
	Total	Total	Variation	%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-18 618,52	21 879,83	-40 498,35	-185,09%
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1 741,84	2 349,51	-607,67	-25,86%
768 000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 741,84	2 349,51	-607,67	-25,86%
Total des produits financiers (III)	1 741,84	2 349,51	-607,67	-25,86%
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées				
661 600 INTERETS DEBITEURS BFCC				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 741,84	2 349,51	-607,67	-25,86%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)	-16 876,68	24 229,34	-41 106,02	-169,65%
Produits exceptionnels				
771 800 PRODUITS EXCEPT. / OPERATIONS GESTION		500,00	-500,00	-100,00%
778 000 PRODUITS EXCEPTIONNELS				
787 500 REPRISE PROV RISQUES & CHARGES EXCEPT				
Total des produits exceptionnels (V)		500,00	-500,00	-100,00%
Charges exceptionnelles				
671 800 CHARGES EXCEPT. / OPERATIONS GESTION		54,96	-54,96	-100,00%
678 000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
687 100 DOT. AMORTS EXCEPTIONNELS / IMMOBILISATIONS				
687 500 DOT PROV. RISQUES & CHARGES EXCEPT				
Total des charges exceptionnelles (VI)		54,96	-54,96	-100,00%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		445,04	-445,04	-100,00%
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
695 000 IMPOTS / SOCIETE				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	317 089,30	405 935,64	-88 846,34	-21,89%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	333 965,98	381 261,26	-47 295,28	-12,40%
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 876,68	24 674,38	-41 551,06	-168,40%

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Écart N / N-1
	31-12-2025 (12 mois)	31-12-2024 (12 mois)	

	Total	Total	Variation	%
Contributions volontaires en nature				
PRODUITS				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	34 744,00	32 694,00	2 050,00	6,27%
. Bénévolat	39 520,00	17 000,00	22 520,00	132,47%
Total	74 264,00	49 694,00	24 570,00	49,44%

Charges des ontributions volontaires en nature				
CHARGES				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	34 744,00	32 694,00	2 050,00	6,27%
. Prestations	18 000,00		18 000,00	
. Personnel bénévole	21 520,00	17 000,00	4 520,00	26,59%
Total	74 264,00	49 694,00	24 570,00	49,44%

Présenté en Euros

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le	Exercice précédent	Exercice précédent	Variation	Variation
	31-12-2025 (12 mois)	31-12-2024 (12 mois)	31-12-2023 (12 mois)	2025 / 2024	2024 / 2023
+ Ventes de marchandises	176,83	45,00	150,00	131,83	-105,00
+ Production vendue	77 335,55	63 967,18	55 719,28	13 368,37	8 247,90
CHIFFRE D'AFFAIRES	77 512,38	64 012,18	55 869,28	13 500,20	8 142,90
+ Production stockée					
+ Production immobilisée					
ACTIVITÉ	77 512,38	64 012,18	55 869,28	13 500,20	8 142,90
- Achats consommés en provenance de tiers	13 260,66	14 488,31	10 554,24	-1 227,65	3 934,07
MARGE BRUTE	64 251,72	49 523,87	45 315,04	14 727,85	4 208,83
- Autres achats et charges externes en provenance de tiers	42 186,15	39 603,65	41 024,49	2 582,50	-1 420,84
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	22 065,57	9 920,22	4 290,55	12 145,35	5 629,67
+ Subventions d'exploitation	197 817,80	272 784,69	139 134,36	-74 966,89	133 650,33
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 889,19	3 326,42	2 950,47	562,77	375,95
- Charges de personnel	243 600,91	221 452,40	170 719,95	22 148,51	50 732,45
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-27 606,73	57 926,09	-30 245,51	-85 532,82	88 171,60
+ Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	5 750,00			5 750,00	
+ Transferts de charges d'exploitation		6 463,57		-6 463,57	6 463,57
+ Autres produits de gestion courante	34 267,28	59 825,69	30 192,64	-25 558,41	29 633,05
- Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	8 927,41	44 703,55	1 630,13	-35 776,14	43 073,42
- Autres charges de gestion courante	22 101,66	57 631,97	25 515,49	-35 530,31	32 116,48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-18 618,52	21 879,83	-27 198,49	-40 498,35	49 078,32
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (Bénéfice attribué ou perte transférée)					
+ Produits financiers	1 741,84	2 349,51	1 716,72	-607,67	632,79
- Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (Perte supportée ou bénéfice transféré)					
- Charges financières					
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-16 876,68	24 229,34	-25 481,77	-41 106,02	49 711,11
+ Produits exceptionnels		500,00	892,45	-500,00	-392,45
- Charges exceptionnelles		54,96		-54,96	54,96
- Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
- Impôts sur les bénéfices					
RÉSULTAT NET	-16 876,68	24 674,38	-24 589,32	-41 551,06	49 263,70



AUDISOL

Le Cabinet de l'Economie Sociale et Solidaire

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires aux
comptes de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**

***Association LA CASE
1 rue Jean Bullant
95400 VILLIERS LE BEL***

Association LA CASE

1 rue Jean Bullant

95400 VILLIERS LE BEL

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association La Case relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels 2025 au paragraphe « changement de réglementation comptable » :

- La première application du règlement ANC n° 2022-06 (et règlement ANC n°2023-03) constitue un changement de méthode comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

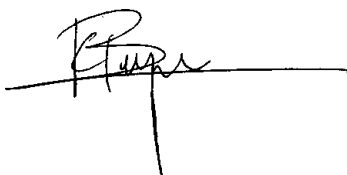
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 3 juillet 2026

Le Commissaire aux comptes,

AudiSol

Karim BANGOURA



Annexe 1

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.